

Je lance Mon Projet

Informations aux personnes en situation de handicap ou d'invalidité :

- L'Aceisp est signataire de la Charte régionale H+ : pour plus d'informations sur la Charte H+, cliquer ici : [Information H+](#)
- Une personne référente spécialisée sur les questions liées au handicap est mobilisable
- Les locaux de l'Aceisp sont accessibles aux personnes à mobilité réduite



Pré-requis

- Avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise avéré : avoir commencé une étude de marché ou avoir identifié des potentiels clients.
- Ne pas être immatriculé au préalable
- Avoir l'intention de s'immatriculer en région Auvergne Rhône Alpes
- Habiter dans l'agglomération grenobloise, en Oisans, Matheysine, Vercors, Trièves, Pays voironnais, Saint Marcelin, Chartreuse

Modalités et délais d'accès

- Prise de rendez-vous téléphonique
- Par mail via le formulaire contact du site ACEISP
- Par mail auprès de l'accompagnateur.trice
- Les délais varient en fonction des disponibilités des plannings de rendez-vous, maximum 10 jours ouvrés

Objectifs généraux

- Bénéficier d'un accompagnement renforcé pour concrétiser son projet de création ou de reprise d'une entreprise
- Vérifier la faisabilité et la viabilité de son projet

Objectifs



Le porteur de projet sera capable de :

- Identifier les étapes de la création d'entreprise, de s'y positionner
- Evaluer la cohérence de son projet professionnel et se repositionner par rapport à celui-ci.

- Evaluer le réalisme et la faisabilité de son projet.
- Identifier les personnes ressources, les outils et les actions disponibles à l'aboutissement de son projet professionnel.
- Comprendre et appliquer une méthodologie construite avec l'accompagnateur.
- Identifier les caractéristiques de la posture entrepreneuriale (ce qui va changer par rapport au salariat, métier d'entrepreneur : compétences etc.).
- Identifier les points d'appuis d'accompagnement après la création.

Méthodes utilisées



- Rendez-vous individuels
- Orientation sur des événements extérieurs sur les thématiques liées à l'entrepreneuriat
- Elaboration d'objectifs précis avec le créateur
- Mobilisation d'outils adaptés à chaque étape de l'avancement du projet (Canvas, Document « évaluer votre idée », prévisionnel financier, modèle de business plan etc.)

Contenu pédagogique

- Travail sur l'adéquation homme – projet (compétences professionnelles par rapport au projet, situation personnelle, atouts et freins, besoins de formations etc.)
- Réalisation et analyse de l'étude de marché (réalisation de questionnaires, identification des fournisseurs et segmentation de la clientèle, analyse de la zone de chalandise, travail sur l'adéquation demande – offre, identification des partenaires, élaboration du plan de communication etc.)
- Réalisation d'un prévisionnel (évaluation du chiffre d'affaires et structuration de coûts, identification du potentiel de rémunération, détail des besoins et montage financier etc.)
- Elaboration d'un plan d'action post création pour les premiers mois d'activité.

Moyens pédagogiques

- Bureaux d'entretiens, connexion internet
- Utilisation de ressources en ligne, sites et logiciels spécifiques

Modalités d'évaluation :

- A chaque rendez-vous, les objectifs antérieurs sont repris et évalués en fonction du plan d'actions qui a été défini



Modalités de mise en œuvre



- Durée du dispositif : du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021
- Durée de l'accompagnement : variable selon le stade d'avancée du projet, les besoins du porteur de projet (environ 10h)
- Lieux d'accueil :
 - Pays Voironnais, Saint-Marcellin, Chartreuse : 347 avenue Aristide Bergès 38400 Voreppe
 - Oisans : Maison France Services, 39 Avenue Aristide Briand 38520 Le Bourg d'Oisans
 - Trièves : Maison du Département, 435 Rue Dr Senebier 38710, 38710 Mens et Centre Social du Grandjou, 3 chemin Chambon 38650 Monestier-de-Clermont
 - Matheysine : Maison du Département 2 Rue du Pont de la Maladière, 38350 La Mure
 - Vercors : Maison du Département 150 Impasse de Meillarot, 38250 Villard-de-Lans

■ création d'activités économiques



Financement

- Action financée Région Auvergne Rhône Alpes et le Fonds Social Européen
- Gratuité de l'accompagnement pour les porteurs de projets

Contact



Aceisp, aceisp@aceisp.org - 04 76 96 48 27

formation et projet professionnel ■

Evaluation de la formation

- Taux de satisfaction des participants : 83%
- Résultats obtenus
A 6 mois : 43% des personnes qui ont créé sont toujours en activité / 53,5% de personnes ont réorienté leur projet sur de l'emploi / 3,5% des personnes sont en formation ou ont suivi une formation

Date de mise à jour de la fiche : 1^{er} juin 2021

■ création d'activités économiques

aceisp

formation et projet professionnel ■

■ création d'activités économiques

aceisp

formation et projet professionnel ■